

## Demande d'admission comme expert membre individuel

- avec **diplôme étranger équivalent** au diplôme fédéral d'expert fiscal, d'expert fiduciaire ou d'expert en finance et en controlling.

Nous vous remercions de votre intérêt pour une admission au sein d'EXPERTsuisse – Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire.

Avant de compléter ce formulaire, nous vous recommandons de lire les **dispositions importantes** sur le statut de membre stipulées dans nos règlements et nos conditions (disponibles sur [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)). Nous attirons en particulier votre attention sur la section II des statuts ainsi que les sections II et III du règlement d'admission des membres. EXPERTsuisse tient à jour une **liste électronique de ses membres accessible au**

**public** comprenant les experts membres individuels (cf. art. 3, al. 2, des statuts).

Les indications ci-après précédées d'une astérisque (\*) sont **indispensables** au traitement de votre demande d'admission personnelle. Veuillez prêter attention aux documents à joindre en annexe.

**La demande d'admission est valable sans signature manuscrite. Veuillez renvoyer le formulaire, annexes comprises, à l'adresse e-mail [mitgliedschaft@expertsuisse.ch](mailto:mitgliedschaft@expertsuisse.ch).**

### \*Données personnelles

- Madame  
 Monsieur

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA

Localité

Lieu d'origine/canton

Date de naissance

Téléphone portable

E-mail privé

### \*Mon employeur actuel

- est une entreprise membre d'EXPERTsuisse  
 n'est pas une entreprise membre d'EXPERTsuisse

Raison sociale (selon le registre du commerce)

Rue/n°

Case postale

NPA

Localité

Téléphone

E-mail professionnel

- employé depuis:

Fonction

- propriétaire/associé de la société depuis:

Type de propriété, d'association, etc.

**\*Examen réussi**

Diplôme étranger conférant le titre de: ..... Année: .....

Veuillez joindre à votre diplôme le règlement et le guide de l'examen étranger.

**\*Pratique professionnelle** (y compris position actuelle; résumé des indications figurant sur les documents de l'employeur attestant de la pratique professionnelle; veuillez à ce que les informations concordent!)

- Liste détaillée de l'ensemble de votre pratique professionnelle
- La durée de votre pratique professionnelle doit être attestée au moyen du formulaire annexé «Attestation de l'employeur de la pratique professionnelle qualifiée».

Entreprise/employeur	Domaine	Durée	Pratique professionnelle à prendre en compte (1) selon les règlements d'examen	
			Pratique professionnelle générale (2) (3)	Pratique professionnelle qualifiée spécifique (2) (3)
			Années/mois	Nom du supérieur Années/mois (4)
.....	.....	du .....		
.....	.....	au .....	..... / .....	..... / .....
.....	.....	du .....		
.....	.....	au .....	..... / .....	..... / .....
.....	.....	du .....		
.....	.....	au .....	..... / .....	..... / .....
.....	.....	du .....		
.....	.....	au .....	..... / .....	..... / .....
<b>Total</b>			..... / .....	..... / .....

(1) Après déduction des congés non payés, des périodes de service militaire dépassant la durée des cours de répétition usuels et d'autres interruptions éventuelles (p. ex. travail à temps partiel).  
 (2) Des attestations spéciales de pratique professionnelle sont prévues à cet effet (veuillez utiliser le formulaire «Attestation de l'employeur de la pratique professionnelle qualifiée», disponible sur [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)).  
 (3) Pratique professionnelle: cf. formulaire «Attestation de l'employeur de la pratique professionnelle qualifiée».  
 (4) Expert fiscal, expert fiduciaire ou expert diplômé en finance et en controlling, ou membre d'EXPERTsuisse.

Remarques/ indications concernant la demande:

**\*Appartenance à un ordre** (art. 28 des statuts)

Souhaitez-vous faire partie de l'ordre de votre domicile  ou de votre lieu de travail?

\*Je confirme que mes indications sont exactes et complètes et m'engage à observer toutes les instructions d'EXPERTsuisse ainsi que toutes les obligations qui en découlent.

\*Lieu

\*Date

La Commission des membres d'EXPERTsuisse statue chaque trimestre sur les demandes d'admission. Nous vous informerons dès que votre demande aura été traitée. Vous obtiendrez alors des informations supplémentaires sur l'affiliation.

**Annexes**

Les documents suivants doivent obligatoirement être joints en annexe:

- copie des examens réussis;
- extrait actuel du casier judiciaire central (ne datant pas de plus de quatre mois; doit être fourni lorsque le diplôme ou l'agrément de l'ASR date de plus de quatre mois) et
- extrait actuel du registre des poursuites et faillites (ne datant pas de plus de quatre mois; doit être fourni lorsque le diplôme ou l'agrément de l'ASR date de plus de quatre mois).